****

**Recommandations de Course NB pour COVID 19 / Application / Plan opérationnel**

Afin de respecter les nouveaux protocoles mis en place due à la pandémie liée au COVID-19, CourseNB vous propose un document qui a pour but primaire de fournir des recommandations aux organisateurs voulant organiser des événements de course au Nouveau-Brunswick. Ce document leur permettra d’élaborer des plans opérationnels qui assureront la sécurité de tous les participants, incluant les coureurs, les organisateurs ainsi que les personnes volontaires lors des événements de course.

Les directeurs et les organisateurs des différentes courses sont tenus de soumettre leur plan opérationnel au comité du COVID-19 de CourseNB pour révision et approbation au moins 3 semaines avant l’événement s’ils veulent que leur course soit sanctionnée officiellement par CourseNB.

En date d’aujourd’hui, le niveau d’alerte relié à la pandémie liée au COVID-19 au Nouveau-Brunswick est jaune permettant aux organisateurs d’événements sportifs d’organiser des événements selon le guide fourni par l’organisation provinciale.

Tous les directeurs de courses devront élaborer des plans opérationnels qui permettront de respecter les règles de ce guide ainsi que le guide général de COVID-19.

Les courses peuvent seulement avoir lieu dans les zones du Nouveau-Brunswick où le niveau d’alerte est présentement jaune.

CourseNB, les directeurs ainsi que les organisateurs de courses doivent s’assurer que tous les participants sont au courant des règles à suivre pour assurer la sécurité de tout le monde. Étant donné que la pandémie liée au COVID-19 évolue continuellement, il faudra toujours consulter les lignes directrices produites par le ministère de la Santé publique du Nouveau-Brunswick.

Toutes les lignes directrices produites par la province, les municipalités ainsi que la santé publique ont priorité sur les lignes directrices de ce document.

**Inscriptions :**

Les directeurs ainsi que les organisateurs de courses doivent uniquement utiliser le service d’inscription et de paiement en ligne pour tous les participants. Il sera impossible pour les participants de s’inscrire la journée même de la course au site de l’événement. Tous les organisateurs ainsi que les directeurs de courses doivent s’assurer que les documents de renonciations sont à jour afin d’y inclure les maladies communicatives (incluant les athlètes, les organisateurs et les volontaires).

**Communications pré course :**

Garder tous les coureurs, les organisateurs et les volontaires informés à propos des stratégies de gestion du risque est primordial.

Tous les directeurs et les organisateurs de courses doivent utiliser le courriel, ainsi que les médias sociaux pour communiquer clairement les avis de santé publique à tous les participants et personnes volontaires à l’avance incluant :

* Tous les participants et les personnes volontaires doivent être en bonne santé avant d’assister à la cérémonie de remise du « kit » de course et la journée même de l’événement.
* Tous les participants et les personnes volontaires ne doivent présenter aucun symptôme avant d’assister à la cérémonie de remise du « kit » de course et la journée même de l’événement.
* Les coureurs, les personnes volontaires, les directeurs et les organisateurs de courses doivent rester à la maison s’ils présentent des symptômes.
* Le covoiturage est déconseillé.

**« Kit » de course et ramassage du « kit » de course**

Tous les directeurs et les organisateurs de courses doivent fournir le matériel de base dans le « race kit » tels les dossards et des épingles afin d’éviter les risques de contamination du matériel de course.

Tous les directeurs et les organisateurs de courses doivent considérer d’utiliser une version papier pour vérifier les inscriptions des participants afin de prévenir le partage d’équipements électroniques.

Tous les directeurs et les organisateurs doivent promouvoir et exposer les avis de santé publique aux participants et personnes volontaires tel un niveau d’hygiène élevé, conseils pour laver les mains, la distanciation physique et éviter les contacts physiques.

Le gel hydroalcoolique (65-70 % d’alcool) doit être disponible à l’entrée de l’événement et tous les personnes volontaires et organisateurs doivent porter des gants et un masque. Le gel hydroalcoolique et autres produits désinfectants doivent être approuvés par santé et sécurité Canara. Une liste des produits acceptés peut être consultée à l’adresse suivante:

(https://www.canada.ca/en/health-canada/services/drugs-healthproducts/

disinfectants/covid-19/hand-sanitizer.html)

La distanciation physique doit être respectée lors de l’inscription à l’aide de marqueurs permettant une distance de 2 mètres entre les participants soit au sol ou sur les murs. L’utilisation d’un corridor de passage unidirectionnel est fortement recommandée.

Les salons d’exposition ne sont pas recommandés. Cependant, si les organisateurs décident d’avoir un salon d’exposition, tous les règlements afin de permettre la sécurité de tous doivent être respectés. Les kiosques doivent être situés à une distance minimale de 2 mètres l’un de l’autre et opérés par une seule personne qui doit porter des gants et un masque. L’utilisation d’un corridor de passage unidirectionnel est fortement recommandée.

**Chronométrage de temps :**

Tous les directeurs et les organisateurs d’événements doivent utiliser un chronométrage électronique via un dossard électronique (aucune puce électronique à la cheville n’est permise) ou autre méthode ne permettant aucun contact physique tel; Webscorer ou chronométrage manuel. Les montres chronomètres ou autres formes de chronomètres ne doivent pas être échangés entre les participants.

**Journée de la course :**

Les directeurs, les organisateurs, les officiels de course ainsi que les personnes volontaires doivent respecter les restrictions pour les regroupements de personnes selon les normes établies par le ministère de santé publique du Nouveau-Brunswick.

Les directeurs, les organisateurs ainsi que les officiels de course doivent porter un masque en tout temps si la distanciation physique n’est pas permise.

Tous les participants ne doivent pas présenter de symptômes à leur arrivée au site de l’événement.

Tous les participants doivent s’abstenir de n’expulser aucun fluide corporel (crachat, la morve, etc.)

Les directeurs, les organisateurs et les officiels de course ont le droit de refuser l’accès à la course d’un participant s’ils jugent que le participant présente des symptômes reliés à la COVID-19.

Les directeurs, les organisateurs, les officiels de course ainsi que les personnes volontaires doivent s’assurer que la distanciation de 2 mètres soit respectée entre toutes les personnes avant, pendant et après la course.

Les directeurs et les organisateurs des courses doivent organiser des départs qui respectent la distanciation physique. Voici quelques recommandations : échelonnement les temps de départs pour permettre des départs individuels ou en petits groupes et permettre aux coureurs plus rapides de partir en premier afin d’éviter les dépassements autant que possible pendant la course.

**Site de l’événement :**

Les directeurs et les organisateurs d’événements doivent aménager le site de course afin de permettre et de promouvoir la distanciation physique.

Les directeurs, les organisateurs et les personnes volontaires doivent encourager la distanciation physique avec les spectateurs et encourager la distanciation physique lors des départs et arrivées des courses. Les spectateurs sont tenus de respecter les règlements de distanciation physique.

Les estrades, les bancs et autres espaces pour les spectateurs doivent être conformes aux règlements permettant la distanciation physique de 2 mètres.

Les salles de toilettes et les toilettes portables doivent contenir du gel hydroalcoolique et du papier à main en quantité suffisante lors de l’événement.

Les stations d’aide/eau doivent fonctionner de façon autosuffisante et fournir seulement de l’eau. Les coureurs doivent se servir eux-mêmes et les personnes volontaires doivent porter un masque et des gants de protection.

Les stations d’aide/eau doivent être séparées en deux groupes : celui qui sert à la préparation pour les coureurs et celui qui sert à récupérer les bouteilles et les gobelets après-usage.

**Ligne d’arrivée :**

Les directeurs et les organisateurs de courses doivent limiter le nombre de personnes volontaires qui travaillent à la ligne d’arrivée afin de s’assurer de ne pas avoir de regroupement de gens à cet endroit.

Les médailles, si distribuées par le comité de la course, doivent être remises aux coureurs et non mises au cou des coureurs. Si l’événement prévoit un repas à la suite de l’événement pour ses participants, celui-ci doit être préemballé. Les cérémonies de remise des prix sont déconseillées.

Les directeurs et les organisateurs des différentes courses sont tenus de soumettre leur plan opérationnel au comité du COVID-19 de CourseNB pour révision et approbation au moins 3 semaines avant l’événement afin que leur course soit sanctionnée officiellement par Course NB.

Toutes les soumissions doivent être envoyées aux courriels suivants : dwade194876@gmail.com et NBMarathonman@gamil.com

**Formulaire d’inscription**

Remplir le formulaire et le soumettre à Course Nouveau-Brunswick à dwade194876@gmail.com et NBMarathonman@gmail.com

**INFORMATION GÉNÉRALE :**

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom de l’événement : ­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Prénom; Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Nom prénom deuxième nom

Adresse : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Rue appartement/# unité

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ville Province code postal

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone courriel

**Information de l’événement :**

Date de la course : ­­­­­­­­­­­­­­­­­­­\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Avez-vous lu toutes les suggestions recommandées ?

Avez-vous complété une copie de ce plan opérationnel / application avec votre municipalité?

**Activité précourse**

*S.V.P. indiquez les activités pré courses (communication aux coureurs, déplacements, régulations pour respecter les règles de santé et sécurité, etc.)*

**Tracé de la course / map**

*S.V.P. Indiquez la ligne de départ/arrivée, la distanciation physique, le chronométrage, les tables de ravitaillements, positions des personnes volontaires.*

**Activité post-course**

*S.V.P. indiquez les médailles, la zone post-course, repas, etc.*

**Préparé par:** Bruce MacFarlane | **Traduction**: Michel Robichaud | **Date :** Juillet 2020